

DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 12 OCTOBRE 2026

DP – La toiture des ateliers du Grillenbreit accueillera une centrale photovoltaïque pionnière



CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse

colmar.fr

La Ville de Colmar a posé ce lundi 12 octobre le premier panneau solaire de sa future centrale photovoltaïque, qui sera pionnière de l'autoconsommation collective (ACC) dans la cité. Elle permettra de produire de l'électricité photovoltaïque localement, mais aussi d'en faire bénéficier 35 bâtiments municipaux.

Avec cette installation, la Ville de Colmar change d'échelle dans sa capacité de production photovoltaïque. L'installation devrait entrer en fonction au 1er avril 2027.

Comment ça fonctionne ?

Cette installation fonctionnera dans le cadre d'une **démarche d'autoconsommation collective (ACC)**.

Le principe de l'ACC est de **produire localement de l'électricité photovoltaïque** et de permettre à plusieurs bâtiments de bénéficier de cette production.

L'électricité produite pourra être **valorisée au bénéfice de 35 bâtiments** de la Ville de Colmar.

Quels bâtiments ?

- L'installation sera d'envergure suffisante pour couvrir environ le quart de la consommation électrique de **35 bâtiments municipaux, dont de nombreux situés dans le secteur sauvegardé**, où l'installation de panneaux solaires en toiture est impossible ou soumise à de fortes contraintes patrimoniales.
- La production pourra également être valorisée par **des bâtiments municipaux à forte consommation électrique**, comme la piscine Aqualia, des écoles et des gymnases.

Liste des 35 bâtiments concernés

L'Hôtel de Ville, la bibliothèque des Dominicains, le parking Lacarre, le parking Montagne Verte, le parking Rapp, le parking Saint-Josse, le musée Bartholdi, le musée Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie, la Maison des Associations, le Théâtre municipal, le Pôle média-culture Edmond Gerrer, la piscine Aqualia, le local AFPA, la salle des Catherinettes, la Nef Saint-Matthieu, le Marché Couvert, le Koïfhus, le gymnase Montagne Verte, le gymnase Château d'Eau, le gymnase Bartholdi, le gymnase Ladhof, le groupe scolaire Barrès, le groupe scolaire Macè, le groupe scolaire Serpentine, la Fontaine Rapp, la Fontaine Gare, l'école primaire Pasteur, l'école primaire Rousseau, l'école maternelle Pasteur, l'école maternelle Sainte-Anne, la crèche Coty, les ateliers du Grillenbreit, la restauration Billing, la salle du Grillen, le Conservatoire à rayonnement département.

Un projet anticipé dès 2023

La toiture vieillissante des ateliers municipaux, situés au cœur de cet ancien site industriel, a fait l'objet d'une **rénovation complète en 2023**.

Dès cette rénovation, les équipes techniques et le bureau d'études de la Ville de Colmar ont anticipé la possibilité d'installer ultérieurement une importante centrale photovoltaïque en toiture.

Cette anticipation permet aujourd'hui d'exploiter pleinement la surface disponible en toiture et d'y installer une centrale de production d'énergie renouvelable de grande capacité.

Caractéristiques techniques

- **3 220 panneaux** photovoltaïques
- Une surface totale de panneaux d'environ **6 440 m²**
- Une puissance installée de **1 465 kWc (kilowatt-crête)** ou 1,465 MWc (mégawatts-crête).

Les panneaux sont fabriqués en France, dans l'usine alsacienne de Voltec Solar. Cette dimension industrielle et locale a constitué un élément important du projet.

Bon à savoir

- **Le kilowatt-crête (kWc)** mesure la puissance maximale que peut délivrer un panneau solaire photovoltaïque dans des conditions idéales.
- La quantité d'électricité produite par une installation s'exprime ensuite en **kilowatt-heure (kWh)**.

Montée en puissance

Cette nouvelle installation vient compléter **4 autres installations photovoltaïques sur des bâtiments municipaux** :

- Le bâtiment « Florimont » : 30 kWc
 - Le Gymnase Brant : 153 kWc
 - L'École Antoine de Saint-Exupéry : 107 kWc
 - Le Parking Bleylé : 98 kWc
-

TOTAL : 388 kWc

Grillenbreit : +1 465 kWc

Avec ces 1 465 kWc (kilowatt-crête), la puissance photovoltaïque installée sur les bâtiments et équipements de la Ville de Colmar atteindra environ **1,8 MWc (Mégawatt-crête)**.

Le projet représente une **augmentation importante de la capacité photovoltaïque municipale** et constitue une nouvelle étape dans le développement des énergies renouvelables à Colmar.

Production d'électricité : 1 426 000 kWh par an

- La centrale produira chaque année environ **1 426 000 kWh d'électricité renouvelable (1 million 426 mille kilowatt-heure)**.
- Soit 1 426 MWh (mille quatre-cent vingt-six mégawatt-heure)

1 426 000 kWh par an, C'EST...

- **1 fois** la consommation électrique annuelle de la piscine Aqualia ;
- **13 fois** la consommation électrique annuelle du Théâtre municipal ;
- **50 fois** la consommation électrique annuelle de l'école primaire Pasteur, qui accueille environ 355 élèves.

Les 35 bâtiments municipaux intégrés à l'opération représentent une consommation électrique annuelle d'environ **5 millions de kWh (kilowatt-heure)**.

1/4 des besoins

La production photovoltaïque des Ateliers du Grillenbreit permettra de couvrir environ un quart des besoins électriques annuels de 35 bâtiments, selon les modalités de répartition définies dans le cadre de l'autoconsommation collective.

L'autoconsommation collective permet de dépasser la logique classique d'un bâtiment qui produit et consomme directement sa propre électricité. L'électricité produite est injectée sur le réseau électrique.

Dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective mise en œuvre avec Vialis, la production est affectée aux différents bâtiments participants, selon des modalités et clés de répartition définies pour l'opération.

En effet, Vialis, en tant que gestionnaire du réseau de distribution, gère le quotidien de cette opération d'autoconsommation collective.

L'énergie produite est directement injectée sur le réseau et la répartition entre les différents sites se fait ensuite grâce à l'adaptation de la facturation Vialis au prorata des besoins du bâtiment. Une stratégie globale de transition énergétique

Plan Climat Air Energie (PCAET)

L'opération s'inscrit plus largement dans la démarche Plan Climat Air Energie (PCAET) de Colmar Agglomération qui vise à réduire les consommations énergétiques, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à développer les énergies renouvelables.

De par son ampleur, ce projet de production d'énergie en circuit court participe de façon significative à l'objectif de souveraineté énergétique de notre territoire. Cette centrale photovoltaïque permet de produire une énergie locale - propre.

Elle contribue à notre volonté de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles fortement émettrices de gaz à effet de serre et à nous libérer des tensions géopolitiques sur l'énergie que nous subissons (flambée des coûts, difficultés d'approvisionnement).

Le projet s'inscrit aussi dans une stratégie globale. D'autres projets sont aujourd'hui à l'étude ou seront prochainement engagés, dont :

3 exemples :

- La solarisation des parkings de plus de 1 500 m², avec la création d'ombrières photovoltaïques ;
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du PAM – Parc des Ateliers Municipaux, qui accueille notamment les véhicules de la voirie, ainsi que les bennes à ordures ménagères ;
- L'intégration de panneaux photovoltaïques dans les prochaines opérations de rénovation énergétique des bâtiments municipaux, notamment les écoles ou la crèche des P'tits Aviateurs.

Investissement : 1 750 000 € TTC

Retour sur investissement : 12 ans

La réalisation de cette centrale photovoltaïque représente un investissement de **1 750 000 € TTC** pour la Ville de Colmar.

Sur la base des hypothèses économiques retenues et notamment du prix actuel de l'électricité, **le temps de retour sur investissement de l'opération est estimé à 12 ans.**

Cette durée constitue une estimation fondée sur les conditions économiques actuelles.

Entreprises et partenaires

- SOVEC Entreprises
- Schonenberger
- SOVEC Énergie
- Certec, à Sainte-Croix-en-Plaine
- Voltec Solar, à Dinsheim-sur-Bruche
- Hager, à Obernai
- Vialis • Climaxion

- ID Ingénierie et Développement
- Enotea



CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse